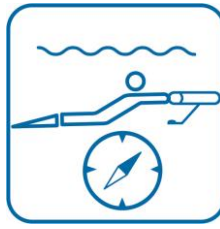


Formation initiateurs-entraîneurs en Orientation Sub



L'initiateur-entraîneur en orientation subaquatique

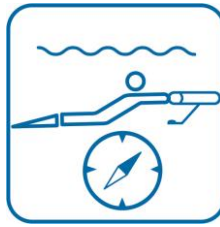


Passerelle inter-commissions destinée aux initiateurs-entraîneurs des autres commissions sportives.

6 modules pour la formation complète mais seulement 3 pour les initiateurs-entraîneurs des commissions sportives et technique

Conditions de candidature

- Etre licencié à la FFESSM
- Etre âgé de 16 ans révolus à la date de l'examen (les mineurs sont sous tutorat d'un autre IE jusqu'à leur majorité)
- Etre titulaire du niveau 1 de plongée de la FFESSM.
- **Etre titulaire du Rifa**



L'initiateur-entraîneur en orientation subaquatique

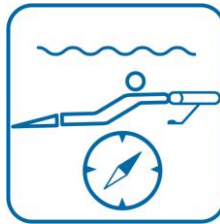


Formation

- UEC1 FFESSM
- UEC2 Physiologie, anatomie, pédagogie
- UEC3 présentation de la commission et règlement
- UEC4 utilisation pratique du matériel d'orientation
Prévoir le matériel (combinaison, masque, tuba, palmes)
- UEC5 Technique de nage et de recherches en orientation
- UEC6 Rifa

Les initiateurs-entraîneurs des autres commissions sportives et de la technique sont dispensés de l'UEC1, 2 et 6.

Pour les personnes n'étant pas initiateurs-entraîneurs des autres commissions sportives et de la technique ils pourront quand même faire la formation mais devront faire les modules manquants(UEC1, UEC2 et UEC6) ultérieurement

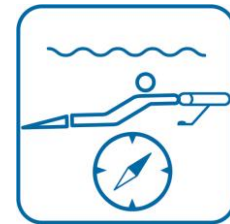


L'initiateur-entraîneur en orientation subaquatique



Prérogatives

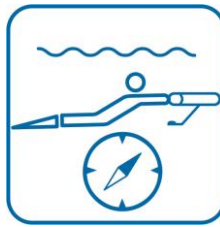
- Responsabilité d'enseignement de l'orientation subaquatique en respectant les règles de sécurité :
 - En piscine
 - En milieu naturel en respectant les règles de sécurité définies dans les règlements CNOS et CMAS
- Responsabilité des stages d'initiation
- Participation aux stages de perfectionnement (les activités de l'initiateur sont placées sous la responsabilité du directeur de stage).



Orientation plongée ou loisir

L'initiateur en orientation subaquatique sera apte à mettre en place une activité orientation avec les moyens dont il dispose.
Compas et boussole n'auront plus de secret pour lui.





Les cartes des brevets de la Commission

